

Agence territoriale  
Limousin

Préfecture de la Haute-Vienne  
A l'attention de Delphine Pedretti  
1 rue de la préfecture  
BP 87031  
87031 Limoges cedex1

Affaire suivie par : Philippe MASSOT  
Téléphone : 05 55 34 86 54  
Courriel : philippe.massot@onf.fr

Limoges, le 4 juin 2019

40-41, avenue des Bénédictins  
87000 Limoges  
Tél. : 05 55 34 53 13  
ag.limousin@onf.fr

Réf : PM0018

Objet : projet éolien Les-Monts-de-Châlus à Saint-Mathieu(87)

V. Réf. Votre message par ANAE du 27/5/2019

En réponse à votre dossier cité en référence concernant la zone d'étude d'un projet éolien sur la commune de Saint-Mathieu (87) dont vous nous demandez un avis, j'ai l'honneur de vous informer qu'aucune forêt dont l'ONF à la charge n'est concernée. Les forêts publiques relevant du régime forestier en application de l'article L 211-1 du code forestier et mis en œuvre par l'ONF en application de l'article L 221-2 du même code sont absentes de la zone indiquées.

Il n'y a donc pas de remarques particulières à formuler dans ce cadre.

Je vous prie de recevoir nos sincères salutations

Pour le responsable du service forêt



Philippe MASSOT